

## Description de poste

---

### Membre du Comité des risques du Bureau exécutif

#### Fonction

Le Comité des risques du Bureau exécutif de World Athletics (ci-après le Comité) est responsable devant le Bureau exécutif et rend compte à ce dernier. Le Comité est établi conformément aux termes de l'article 58.2(i) des Statuts et de l'alinéa 4.16.3 des Règles de gouvernance.

La mission première du Comité est d'examiner les risques auxquels World Athletics est exposée et de conseiller le Bureau exécutif à ce sujet.

Le Comité est composé de cinq personnes :

- le président du Comité (qui doit être un membre du Bureau exécutif);
- au moins un (1) autre membre du Bureau exécutif;
- jusqu'à trois (3) autres membres, qui peuvent être indépendants de World Athletics.

Le mandat des trois (3) membres désignés durera environ quatre ans et prendra fin en 2027 à la clôture du Congrès électoral.

Le Comité doit se réunir au moins trois fois par an (essentiellement en distanciel) et à d'autres occasions à la demande du Bureau exécutif. Entre ces réunions, il peut être nécessaire de prévoir des séances de consultation et des prises de décision par vidéoconférence ou par courrier électronique.

#### Responsabilités

Les responsabilités du Comité sont les suivantes :

- Assurer le suivi, examiner et faire rapport au Bureau exécutif sur les systèmes de gestion des risques de World Athletics, ainsi que sur le type et la nature des risques auxquels World Athletics est exposée, et ce, afin d'aider le Bureau exécutif à mettre en place des processus visant à :
  - Établir, tenir à jour et passer en revue un registre des principaux risques;
  - Convenir et assurer le suivi de mesures appropriées aux fins d'atténuer l'impact potentiel de ces risques;
  - Cibler les risques qui pourraient menacer la situation financière, les objectifs stratégiques et les prestations futures de World Athletics; et
  - Établir et réexaminer régulièrement des plans de continuité d'exploitation.
- En coordination avec le Comité d'audit et des finances, évaluer les risques qui menacent la bonne exécution et l'efficacité des processus de signalement et conseiller le Bureau exécutif si le Comité juge insatisfaisant un élément quel qu'il soit concernant les signalements proposé par World Athletics.
- Examiner et faire des recommandations au Bureau exécutif au sujet de l'approbation des transactions substantielles conformément à l'alinéa 4.7.3 des Règles de gouvernance.

## Description de poste

---

- Conseiller et guider les autres Comités du Bureau exécutif, les Commissions et groupes de travail de World Athletics, ou tout autre organe de World Athletics sur les questions relevant de la compétence du Comité.

## Profil

Le président et les membres du Comité auront collectivement une expérience dans les domaines de la gouvernance et de la gestion des risques. Chaque personne sera nommée principalement pour ses compétences relevant du champ d'activité du Comité. Les membres doivent tous faire preuve des qualités suivantes :

- Intégrité irréprochable ;
- Expérience pertinente dans des organisations internationales et/ou de grandes sociétés commerciales ;
- Expérience pertinente dans les domaines de la géopolitique, de la prise de décision stratégique, des risques commerciaux ou de la gestion de crise ;
- Connaissance et/ou expérience dans le domaine du suivi des systèmes de gestion et de prise de décision à l'échelon d'un conseil d'administration.

## Administration

Les membres du Bureau exécutif qui siègent au Comité sont rémunérés au titre de leur fonction de membre du Bureau exécutif. Les membres indépendants du Comité ne sont pas rémunérés, mais percevront de World Athletics une indemnité journalière de 150 dollars américains (USD) pour chaque réunion du Comité qui se déroule en présentiel. World Athletics organisera et couvrira les frais de voyage, d'hébergement ainsi que les repas, conformément à la politique de World Athletics.

## Processus de sélection

À l'issue du processus de recrutement et de sélection, un groupe de travail sera chargé de recommander au Bureau exécutif les candidats retenus.

## Comment postuler

Les candidats sont invités à lire les Règles de gouvernance pour se familiariser avec le rôle, les responsabilités et les fonctions attendues du Bureau exécutif.

Chaque membre de Comité doit faire l'objet d'une vérification d'éligibilité menée par le Panel de vérification, pour confirmer son admissibilité à occuper cette fonction. Par conséquent, les postulants sont invités à consulter aussi les Règles de vérification d'éligibilité. Les Règles de gouvernance (B3.1) et les Règles de vérification d'éligibilité (B3.2) sont disponibles en cliquant [ici](#).

Les candidatures doivent parvenir au groupe de travail (à [EB-Committees-Applications@worldathletics.org](mailto:EB-Committees-Applications@worldathletics.org)), au plus tard le **15 août 2023** (à 23 h 59 heure d'Europe centrale) et doivent inclure les éléments suivants :

- un **curriculum vitae complet** ;
- les **coordonnées**, incluant l'adresse (professionnelle et personnelle), les numéros de téléphone (y compris les téléphones portables) ainsi que l'adresse électronique personnelle ;
- les coordonnées complètes de **trois personnes de référence**. Veuillez noter que les personnes de référence ne seront contactées qu'après consultation des candidats. Il incombe au candidat de s'assurer que ces personnes sont disposées à fournir des informations au membre de l'équipe de recrutement qui prendra contact avec elles, le cas échéant.

World Athletics accueille les candidatures d'un large éventail de personnes, sans distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, d'orientation sexuelle, de religion ou de handicap.